



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

LIVRET DES LATRINES ET PRATIQUE D'ASSAINISSEMENT



VICE PRÉSIDENTE CHARGÉE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE



Introduction

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement adéquat est vital pour une réduction significative des risques sanitaires et l'instauration d'un environnement sain.

La connaissance de la situation et de l'évolution de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est de ce fait indispensable. L'objectif du suivi est d'informer les décideurs politiques et les acteurs du secteur sur les évolutions observées en vue d'une prise de décision informée.

Toutefois, le suivi des progrès réalisés dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement constitue un défi majeur pour les pouvoirs publics. Plusieurs méthodes et systèmes de suivi coexistent, qu'il s'agisse du suivi des infrastructures et du service ou du suivi de l'utilisation des infrastructures à travers les enquêtes ménages et recensements. Ces différents systèmes peuvent apporter, s'ils sont correctement organisés et connectés, des informations complémentaires. Pour assurer cette complémentarité, il est essentiel que les approches soient conçues de manière cohérente et harmonisée.

Pour assurer cette cohérence, les acteurs intervenant dans le suivi de l'accès à l'eau et à l'assainissement, en l'occurrence le Ministère en charge de l'Eau, le Ministère en charge de la santé, l'INSTAT, l'ONG international WaterAid et la coalition Diorano-WASH, ont procédé à un travail de réconciliation des données et revu et adopté une nouvelle nomenclature harmonisée des infrastructures d'eau et d'assainissement, fondée sur les politiques et stratégies nationales en place. Cet exercice, conduit en collaboration avec le Programme Commun OMS/UNICEF de Suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP), a également permis d'établir des correspondances entre cette nouvelle nomenclature et celle utilisée par le JMP pour le suivi au niveau international.

La formalisation de cette harmonisation des nomenclatures s'est notamment traduite par la préparation de ce livret qui servira à guider les enquêtes auprès des ménages et recensements pour les questions liées à

l'eau et à l'assainissement. Ainsi, ce livret a été élaboré en vue de contribuer à améliorer le système de suivi et de collecte de données relatives à l'eau et à l'assainissement à Madagascar. Il est plus particulièrement destiné aux enquêteurs de l'INSTAT mais pourra également servir pour toutes autres institutions publiques et privées chargées d'organiser de telles enquêtes.

Ce document, qui comporte deux volets, les sources d'approvisionnement en eau – les pratiques d'assainissement, permet d'identifier les différentes catégories d'infrastructures ou pratiques utilisées par les ménages. Il constitue ainsi un guide et un aide-mémoire pour permettre de répondre de manière précise et fiable aux deux questions principales généralement utilisées dans les enquêtes auprès des ménages ou recensements:

- «Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau à boire du ménage?»
- «Quel type de toilette votre ménage utilise-t-il ?»

Les réponses possibles sont illustrées de manière exhaustive dans le livret et comporte une photo et une description pour chaque type d'infrastructure ou pratique.

Ce document a été élaboré par l'équipe de réconciliation des données de Madagascar en l'occurrence le Ministère en charge de l'eau, le Ministère en charge de la santé, l'INSTAT, WaterAid et la coalition Diorano-WASH, avec le soutien technique et financier de l'OMS, l'UNICEF et le JMP. La réalisation et la mise en page ont été réalisées par un noyau technique de WaterAid et ses partenaires.

CATEGORISATION DES LATRINES ET PRATIQUES D'ASSAINISSEMENT

Les latrines et pratiques d'assainissement ont été classées, à partir du Manuel de procédures du secteur et de la nouvelle nomenclature harmonisée, en deux catégories: améliorée et non améliorée.

Latrines améliorées

Une latrine est dite améliorée quand elle permet une séparation suffisante des excréta humains et empêche le contact avec les usagers. Cette infrastructure doit comporter une plateforme (dalle) nettoyable et lavable. Elle assure une bonne hygiène et permet d'éviter la propagation des maladies.

A Madagascar, les latrines dites améliorées prennent en compte les infrastructures suivantes: latrine avec siège à l'anglaise, latrine à la turque, latrines avec plateforme sanplat, latrine avec plateforme sanplat intégrée, latrine avec plateforme en béton lissé, porcelaine, fibre de verre, ...

Latrines ou pratiques non améliorées:

Les latrines sont considérées comme non améliorées lorsqu'elles ne permettent pas de garantir une hygiène suffisante et de contenir la propagation des maladies et lorsque la plateforme (dalle) n'est pas lavable. Les pratiques de défécation en plein air, sans aucune infrastructure d'assainissement, est considérée comme une pratique non améliorée.

Lors de l'enquête, les ménages devront répondre à la question:

«Quel type de toilette votre ménage utilise-t-il ?»

Plusieurs options de réponses sont données, qu'il s'agisse d'infrastructures améliorées ou non. Chaque type de source d'approvisionnement en eau est représenté dans le livret par une photo et comporte une description succincte.

SOMMAIRE

A M E L I O R E E

1. Toilette avec siège à l'anglaise	7
2. Toilette à la turque	8
3. Plateforme sanplat	9
4. Latrine avec plateforme sanplat intégrée	10
5. Latrine avec plateforme en béton lissé	11
6. Latrine avec plateforme circulaire en dôme	12

N O N A M E L I O R E E

7. Latrine avec plateforme en bois	14
8. Latrine avec plateforme en terre	15
9. Trou ouvert	16
10. Tinette	17
11. Défécation à l'air libre	18
12. Latrine suspendue	19
13. Latrine volante	20

1. Toilette avec siège à l'anglaise



Elle consiste en un trou dans le sol, agencé d'une dalle en béton armé, muni de siphon ou non et rehaussée de pose pieds selon les modèles. Elle est équipée d'un dispositif de chasse d'eau, manuel ou mécanique. La plateforme d'une toilette à la turque peut être en céramique, en fibre de verre, en porcelaine ou en béton armé.

2. Toilette à la turque



Elle consiste en un trou dans le sol, agencé d'une dalle en béton armé, muni de siphon ou non et rehaussée de pose pieds selon les modèles. Elle est équipée d'un dispositif de chasse d'eau, manuel ou mécanique. La plateforme d'une toilette à la turque peut être en céramique, en fibre de verre, en porcelaine ou en béton armé.

3. Plateforme sanplat



Il s'agit d'une dalle fabriquée à partir d'un moule dans lequel on coule du béton préalablement ferrillé. Lors de l'installation, la dalle sanplat est posée au dessus de la fosse sur des traverses en bois ou béton. Les abords sont ensuite recouverts d'un plancher de bois ou lissé.

4. Latrine avec plateforme sanplat intégrée



C'est une latrine avec plateforme en béton armé et munie d'une dalle sanplat ou en céramique intégrée. Elle est différente d'une toilette à la turque par le fait qu'elle ne comporte pas d'un dispositif de chasse d'eau et de siphon.

5. Latrine avec plateforme en béton lissé



C'est une latrine avec plateforme rectangulaire en béton armé comportant un trou et des poses pieds selon les modèles.

6. Latrine avec plateforme circulaire en dôme



C'est une latrine avec plateforme circulaire en dôme et en béton légèrement armé comportant un trou et des pose pieds selon les modèles.



Latrine non améliorée

7. Latrine avec plateforme en bois



C'est une latrine dont la plateforme est constituée par un assemblage de bois.

8. Latrine avec plateforme en terre



C'est une latrine dont la plateforme est constituée de terre battue, supportée par du bois ou des bambous.

9. Trou ouvert



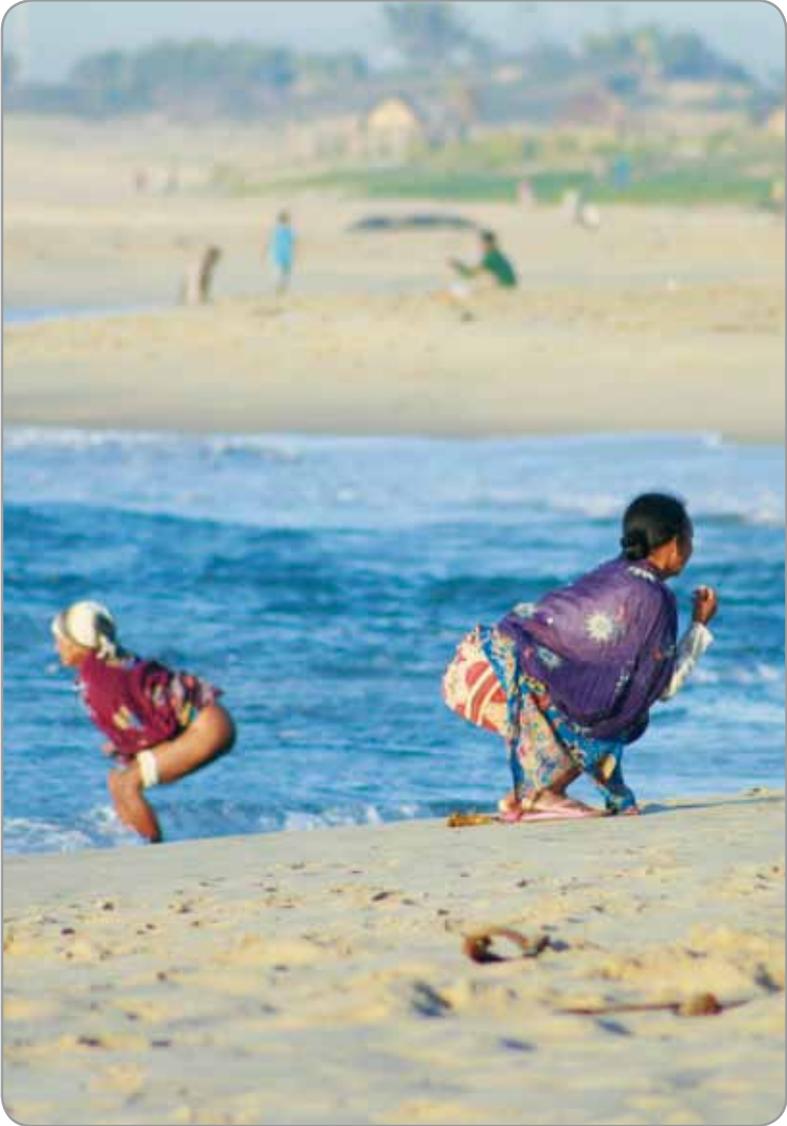
Il s'agit d'une fosse non couverte qui sert de lieu de défécation.

10. Tinette



C'est une latrine avec plateforme généralement en bois et qui ne couvre pas entièrement la fosse. La fosse est le plus souvent en fût métallique ou tout autre récipient amovible.

11. Défécation à l'air libre



Désigne le fait de déféquer dans un endroit ouvert (buissons, forêt, champs, cours d'eau, plage) sans que les excréments n'aillent dans un conteneur ou une fosse.

12. Latrine suspendue



C'est une latrine construite en dessus d'un cours d'eau, d'une marre d'eau stagnante ou de dépôt d'ordures dans lesquels tombent directement les excréta.

13. Latrine volante



Il s'agit des sacs en plastique utilisés pour déféquer. Ils sont ensuite jetés dans une fosse ou un cours d'eau ou même dans les bacs à ordures.

Pour tous renseignements, veuillez contacter



Lot IVR 19^{bis}, rue Lénine Antanimena,
101 Antananarivo.

Tél: +261 (0)20.22.303.74 ou +261(0)20.22.627.72

Fax : +261(0)20.22.226.57

receptionmadagascar@wateraid.org



Ministère de l'eau

6 Rue Tsiombikibo, Ambohitatovo
Ambony
(Ex : Bâtiment DAIEC), Antananarivo
101

Tél : +261(0)34 07 508 09

E-mail : dg@mineau.gov.mg



Ministère de la Santé

Direction des Urgences et de la
Lutte contre les Maladies Négligées

Enceinte IHS Analakely
Antananarivo 101

Tél : +261 20(0)20 22 226 78

+261 (0)33 12 810 37

E-mail : dulmn@sante.gov.mg



INSTAT

BP 485, Anosy
Antananarivo 101

Tél : +261 (0)20 22 216 52
+261 (0)20 22 274 18

E-mail : dginstat@moov.mg

<http://www.instat.mg>



Diorano-WASH

Lot II D 92 Manjaka Ilafy
Antananarivo 101
Tél : +261(0)32 07 100 60
E-mail : rjherivelo@yahoo.fr



OMS Madagascar

Maison Commune des Nations-
Unies, Enceinte Galaxy
Andraharo

BP 362 Antananarivo 101
MADAGASCAR

Tél : +261 (0)20 23 300 92

+261 (0)23 300 93

+261 (0)23 300 94



UNICEF Madagascar

Maison Commune des Nations-
Unies, Enceinte Galaxy
Andraharo

BP 732 Antananarivo 101
MADAGASCAR

Tél : +261 (0)20 23 300 92

+261 (0)23 300 93

+261 (0)23 300 94

Fax : +261 20 23 301 81

E-mail : antananarivo@unicef.org